N° 51 – 8 Décembre 2025

WARLUS - INFOS

Sommaire

Liste électorale	P. 1
Le 11 Novembre	P. 2
Joindre le SMAV	P. 3
Animations de Noël	P. 3
Le carnet de Warlus	P. 3
Fermeture de la Mairie	P. 3
Après-midi dansant	P. 4
A vos agendas	P. 4

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Les élections municipales auront lieu le 15 Mars 2026 (1er tour) et le 22 Mars 2026 (2ème tour éventuellement).

Si vous souhaitez voter aux élections municipales de mars 2026 alors que vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales, vous devez vous inscrire **au plus tard le 6 février 2026**. Ce délai est reporté au 5 mars 2026 si vous êtes dans l'une des situations suivantes : jeune de 18 ans n'ayant pas fait le recensement citoyen, déménagement récent, acquisition récente de la nationalité française, droit de vote récemment recouvré.

En cas de déménagement, vous devez vous inscrire sur la liste électorale **de votre nouvelle commune** avant cette date limite. Le lien suivant permet d'accéder à la page concernée pour un changement de bureau de vote : **https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F1372**

La commission de contrôle de la liste électorale de notre commune doit se réunir le 18 Décembre prochain et nous devons effectuer une mise à jour.

Or il a été constaté que des électeurs ayant quitté leur domicile de Warlus, notamment des jeunes, sont toujours inscrits dans notre commune.

Il est rappelé que sauf cas particuliers (notamment paiement d'impôts fonciers dans la commune), la condition de résidence doit être remplie pour rester inscrit sur notre liste communale.

En conséquence il est demandé aux électeurs concernés d'effectuer leur inscription dans leur nouvelle commune de résidence. Merci aux parents d'appeler l'attention de leurs enfants qui seraient dans ce cas. Cette démarche informatisée est très simple et ne demande que peu de temps.

Autre lien : **https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/N47**

Si aucune suite n'est donnée de leur part, nous proposerons leur radiation de la liste électorale de Warlus puisque nous avons déjà appelé l'attention de certains d'entre eux à plusieurs reprises en leur demandant de régulariser leur situation au regard du REU (Répertoire Electoral Unique).

Nous restons bien entendu à la disposition des électeurs concernés pour ces démarches primordiales puisque les inscriptions sur la liste électorale de citoyens qui ne votent pas dans la commune gonflent inutilement le nombre des abstentions et ne leur permet pas de voter dans leur commune de résidence.

Directrice de la publication : Catherine LIBESSART ; Equipe de rédaction : Guillaume RAVELLI-DAMIOLI, Christian SENEZ, Bérangère TLILI, Michel TRUFFIER
Imprimé en Mairie de Warlus à 185 exemplaires – Ne pas jeter sur la voie publique
Téléphone Mairie : **03 21 58 20 71** – Mail : **commune-de-warlus@orange.fr** – Site : **Warlus.fr**

RETOUR SUR LE 11 NOVEMBRE

Le 11 Novembre la France écoute battre son cœur. Elle se recueille devant les noms de ceux qui ont donné leur vie pour que nous vivions libres. Elle se rassemble pour commémorer la victoire et célébrer la paix retrouvée.

Un million quatre cent mille soldats « tombés au champ d'honneur », autant de familles meurtries. Quatre millions de blessés ou mutilés. Et parmi ceux revenus apparemment indemnes, le souvenir traumatisant des moments difficiles passés sur le front et les pensées prégnantes pour les copains qui y sont restés.

Parmi ces héros, des villageois, dont les noms figurent sur notre monument, ont vécu dans notre commune au milieu de leur famille. Chacun de ces « morts pour la France » a été cité. Ils étaient aussi des appelés ayant combattu dans diverses unités, jusqu'à leur décès, au front ou en captivité.

C'est pour rendre hommage à l'ensemble de ces soldats qui ont fait le sacrifice de leur vie que nous étions réunis ce mardi 11 Novembre 2025. Les plus de quarante personnes présentes ont ainsi démontré que pour elles le devoir de mémoire n'est pas un vain mot et qu'il est important de transmettre aux jeunes le profond respect que nous devons à ceux et celles qui se sont battus pour notre liberté.

La présence d'enfants qui ont participé aux dépôts de gerbes à la stèle des femmes déportées et au monument aux morts est toujours hautement appréciée. Que leurs parents et l'ensemble des participants à cette cérémonie en soient remerciés.

Après l'appel aux morts et une minute de silence observée dans le recueillement par les participants, le pot de l'amitié a clôturé cette manifestation.

POUR JOINDRE LE SMAV

Le **S**yndicat **M**ixte **A**rtois **V**alorisation réorganise son système de téléphonie. Ainsi le numéro vert (0800 62 10 62) sera supprimé définitivement au plus tard le 1er Mars 2026.

Pour les usagers et services communaux, le numéro **03 21 16 00 01** devient l'unique point de contact pour toute demande relative à la dotation ou au remplacement des bacs, aux déchèteries et au Pass'déchets, aux collectes, et à tout autre service du syndicat : les Ressources Humaines, la Communication, la Comptabilité, la Logistique, l'Evènementiel…Ce numéro est joignable :

- du lundi au jeudi de 8H30 à 12H30 et de 13H30 à 17H00,
- le vendredi de 8H30 à 12H30 et de 13H30 à 16H30

Une adresse mail est également mise à disposition : **contact@smav62.fr**

NOTE : Les déchèteries seront fermées les 24 et 31 Décembre.

LES ANIMATIONS DE NOËL

Le samedi 13 Décembre 2025 à partir de 9 heures les membres du Conseil Municipal procéderont dans la matinée à la remise à domicile du colis des aînés offert par la municipalité. Sont concernés les habitants ayant atteint l'âge de 70 ans.

Le dimanche 14 Décembre 2025 à la salle polyvalente Jean Lefranc, **à partir de 15 heures 15**, arbre de Noël : Spectacle, remise de cadeaux aux enfants de la commune et goûter pour petits et grands (voir le document spécifique ci-joint).

Le samedi 20 Décembre 2025 à 17 heures à l'église de Warlus : chants de Noël. Les habitants de notre village, et les autres, y sont cordialement invités. **L'entrée est gratuite.**

LE CARNET DE WARLUS

Le 26 Novembre 2025, Maé est venu égayer le foyer de Monsieur Benjamin SPITAL et de Madame Manon CORMAN, domiciliés 2 ter rue de Saint Omer. Le Conseil Municipal présente ses plus vives félicitations aux parents.

Le 30 Novembre 2025, Louis est venu égayer le foyer de Monsieur Adrien DETOURNE et de Madame Mélody ELOY, domiciliés 6 impasse de la Place. Le Conseil Municipal présente ses plus vives félicitations aux parents.

FERMETURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE

Le secrétariat de la mairie **sera fermé du 24 Décembre 2025 au 2 Janvier 2026 inclus**. En cas de nécessité, il est possible de laisser un message sur la boîte vocale au **03 21 58 20 71** ou sur la boîte mail : **commune-de-warlus@orange.fr**

SUCCES DE L'APRES-MIDI DANSANT

L'association Warlus Loisirs Animation a organisé un après-midi dansant le dimanche 30 Novembre 2025 de 14 heures 30 à 19 heures. Comme les années précédentes, elle avait fait appel au groupe OSMOSE pour animer ce moment de convivialité. Soulignons la satisfaction des participants qui ont apprécié un répertoire varié et entraînant s'adressant à tous les publics.

Le nombre d'entrées, en légère augmentation par rapport à l'an dernier, démontre que le succès de cette animation dans notre village ne se dément pas. Habitants de Warlus, de communes environnantes ou même de plus loin, pour ceux qui suivent cet orchestre, les près de 120 personnes présentes ont pu évoluer sur un espace de danse bien dimensionné et bien entendu regagner les tables quand elles le souhaitaient. Elles ont pu en profiter pour déguster les tartes ou tout simplement se désaltérer avec les boissons diverses et variées proposées à la buvette.

Un grand merci aux participants, dont les habitués, qui nous avaient réservé leur après-midi, au groupe OSMOSE pour son animation, et aux organisateurs qui nous ont permis de passer un moment très agréable et dans la bonne humeur.

A NOTER SUR VOS AGENDAS

Le samedi 13 Décembre 2025 à partir de 9 h 00 : Distribution des colis de Noël aux aînés.

Le dimanche 14 Décembre 2025 à partir de 15 heures 15 à la salle polyvalente Jean Lefranc : Arbre de Noël : Spectacle, remise de cadeaux aux enfants de la commune et goûter pour petits et grands.

Le vendredi 16 Janvier 2026 à 19 heures 30 à la salle polyvalente Jean Lefranc : Cérémonie des vœux.

Le Conseil Municipal souhaite de Joyeuses Fêtes de Fin d'Année à l'ensemble de la population.